

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2018

Avant d'entamer l'ordre du jour, André Defour maire, présente Valérie BONHOMME en contrat à durée déterminée depuis le 17 novembre 2017, et qui depuis l'arrêt maladie de Marie Jo Frison travaille à 35 heures/ semaine.

Dossiers DETR :

Ces dossiers devant être déposés au plus tard le 29 janvier 2018 à la Sous Préfecture, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet de la construction du pôle médical. Compte tenu des résultats négatifs des analyses de sol sur le terrain communal à la Gare, il est proposé d'acquérir une parcelle située à proximité appartenant à Mme Frison et qui est actuellement en vente. L'avantage de cet emplacement est de permettre l'économie de travaux de voirie puisque le parking actuel de la Gare serait utilisé pour le pôle médical. Certains élus évoquent à nouveau l'autre possibilité d'aménagement de l'ancienne école publique. A cela, il est répondu que lors des réunions de la commission « pôle médical » où tous les élus sont invités, les architectes présents ont énuméré certains inconvénients à cet emplacement : le diagnostic amiante sur le bâtiment et désamiantage même en cas de démolition (Contrôles beaucoup plus stricts que par le passé et coût élevé du désamiantage). Difficulté d'agencer les différents cabinets dans la structure actuelle.

Monsieur le Maire propose donc de passer au vote pour l'acquisition du terrain de Mme Frison au prix de 15 € du m² : 14 voix pour, 3 abstentions et 1 contre. Le dossier de demande de subvention DETR 2018 sera donc déposé en tenant compte de cette acquisition. Il convient de préciser que cette 2ème tranche bénéficiera d'une subvention régionale de 150 000 €, de 100 000 € du département et d'un éventuel fonds de concours de la CCDS.

Le deuxième dossier présenté à la DETR sera celui de la voirie : VC 17 Buniat – Treyches : 24 498 € HT et VC 31-31 à Verne la Gardille : 36 500 € HT

Les rapports des commissions

Commission travaux :

- Abattage par prévention de 6 ou 7 arbres vers l'accès à l'usine Paulet à Oudreyches
- Chiffrage de l'aménagement de la zone montée de l'église vers Maison Deléage
- Zone du gymnase changement de position des containers jaunes et pose d'un grillage afin de limiter la dépose d'objets encombrants
- Refus de la demande de busage ou de réalisation d'un fossé pour canaliser l'eau à Lachaud dans la l'ex propriété Morel : une autorisation pourra lui être accordée sous

conditions pour réaliser lui-même les travaux

- Réflexion sur le devenir du camion
- Réflexion sur l'après CAE qui engendrera soit une diminution des tâches actuellement accomplies par le service technique soit une augmentation de l'effectif du personnel
- Demande d'achat d'une partie du chemin rural qui coupe la propriété qu'il vient d'acquérir à la bascule, pour cela une enquête publique est nécessaire, les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Commission Aménagement du Territoire :

Séparatif de Montjuvin : bilan des demandes de mise en conformité de certaines habitations et proposition faite par la commission pour ceux qui n'ont pas résolu le problème. Anthony Mounier précise qu'il rencontre un représentant du département le 2 février à 14 heures concernant l'adressage et la borne Wifi. Les élus intéressés peuvent y participer. La prochaine réunion de cette commission est prévue le 1er février à 20 h 30.

Commission patrimoine :

Aménagement du fond de l'aire de jeux avec pose de barrière sur le mur , plante ras du sol et en bordure et jachère fleurie pour limiter l'entretien avec installation d'une table de ping-pong,

Installation de la barque à la base de voile et le vélo vers aire de pique nique de Verne avec fleurs et cariole fleurie,

Prévoir le fleurissement pour le printemps avec plantation de bulbes de tulipes et pensées à divers lieux de la Commune en associant le Conseil Municipal des enfants,

Réfléchir à la mise en place d'une fresque sur le mur coté maison d'Anthony et aménager le mur du Foyer avec la pose d'un banc, bacs à fleurs pour plantation de grimpants et géranium... un budget sera alloué à la commission.

Investissements en vue du budget primitif

Une liste d'investissements est dressée en vue de la préparation du budget primitif :

Budget Commune :

voirie : 55 000 € (DETR 2017) - Estrade orgue : 5 000 € - Informatique école du petit suc : 4 332 € - Achat du presbytère : 30 000 € - Feu intelligent à Verne : 11 800 € - Maîtrise d'œuvre complète pour projet lotissement : 18 000 € - Travaux toiture du gymnase toiture - Achat des toilettes publiques pour Verne : 36 000 €

Budget Pôle médical : Achat terrain Mme FRISON : 30 000 € - Construction du pôle - Maitrise d'œuvre : 40 000 € - Missions SPS- contrôle technique : 4 800 €

Budget Assainissement : Maîtrise d'œuvre CETI : 18 180 €

Budget Eau : A voir réseau à refaire

Démission

A l'issue de la réunion, M. Philippe Gibernon a souhaité prendre la parole et a lu sa lettre de démission à l'assemblée dans laquelle il précise que cette décision est prise suite à un différend avec l'adjoint aux travaux M. Souchon qui aurait remis en cause ses qualités professionnelles. A cela M. Souchon a répondu qu'il avait effectivement contacté le syndicat des eaux pour des informations suite à la dernière réunion où M. Gibernon prétendait que le réseau d'eau de Lapte présentait de nombreuses fuites et qu'il était difficile de coordonner les travaux avec le service technique de Lapte pour les réparer. Monsieur le Maire prend acte de cette démission qui sera transmise au représentant de l'Etat.